



Forum International des Plates-formes Nationales d'ONG

**Compte-rendu de la 2e réunion du  
Groupe de Travail**

**« Régulation des Marchés Agricoles »**

Le 26 mai 2010 de 9h30 à 18h à Bruxelles (locaux de CONCORD)

**Relevé de décisions**

Des membres du Groupe de travail « Régulation des marchés agricoles » du Forum international des plates-formes d'ONG (FIP) se sont réunis à Bruxelles pour faire un point sur les récentes activités du FIP, valider la charte de l'exercice de diplomatie non gouvernementale « Régulation des marchés agricoles », discuter des attentes des plates-formes du Sud pour l'exercice, débattre de la représentation des plateformes au sein d'instances internationales comme le mécanisme de la société civile de la FAO et établir un plan de travail précis pour les mois à venir.

**Les décisions suivantes ont été prises :**

- 1) La Charte du groupe de travail est renvoyée aux représentants des plateformes le 15 juin avec les modifications proposées lors de la réunion, pour remarques et/ou validation avant le 15 juillet.
- 2) Le souhait de faire participer le FIP au mécanisme de la société civile de la FAO est confirmé. Il est décidé d'apporter des commentaires au « draft zéro » sur ce mécanisme dans un courrier que Coordination SUD enverra début juin aux représentants des plateformes pour commentaires et/ou validation, puis enverra aux rédacteurs de ce draft.
- 3) 5 thématiques clés sont identifiées sur lesquelles axer le travail du groupe : l'accès à la terre, l'accès à l'eau, la production d'aliments, la biodiversité et la libéralisation des échanges. Des échanges thématiques par mail ont lieu dès le début du mois de juin jusqu'au mois de septembre. Des animateurs pour chaque thématique sont désignés mais ne doivent pas être les seuls à nourrir les débats : CONGOOP (Helmer Velasquez) pour l'accès à la terre ; UNITAS (Helmut Vega) pour la production d'aliments ; VANI (Arun Chandan) pour la biodiversité ; Coordination SUD (Damien Lagandré) pour les Accords de libre échange (ALE). Pour l'accès à l'eau, aucun animateur n'est désigné.
- 5) Les représentants des plates-formes membres du GT se réuniront de manière trimestrielle (au moins) lors de « conference calls », en plus des réunions « physiques ».
- 6) Les membres du GT régulation des marchés agricoles échangeront sur d'éventuels événements organisés par leurs plateformes respectives et auxquels ils pourraient inviter un ou deux représentants de plateformes étrangères.

**Présents**

- Helmer Velsquez : CONGCOOP (Guatemala) et Mesa de Articulacion (Amérique Latine)
- Helmut Vega : UNITAS (Bolivie) et Mesa de Articulacion (Amérique Latine)
- Mamadou Diouf : CONGAD (Sénégal)
- Rigo Gene : CNOGD (République Démocratique du Congo)
- Arun Chandan : VANI (Inde)

- Gopal Lamsal : NGO Federation (Nepal)
- Alexandre Tiphagne, Bastien Laigle, Damien Lagandré, Célia Gautier : Coordination SUD (France)
- Romain Philippe Olivier Consolo (après-midi) : CONCORD (Union Européenne)

**Excusé**

- (pour cause de non-obtention de visa)
- Mahaman Nouri : RODADDHD (Niger)

## I. BILAN, POINT SUR LA CHARTE DU FIP ET SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ET POSITIONNEMENTS

---

### **Présentation du FIP et du Groupe de Travail (GT) Régulation des marchés agricoles et bilan des activités**

Le Forum International des Plates-formes d'ONG (FIP) a été créé le 27-28 octobre 2008 par les représentants de 82 plates-formes nationales d'ONG au cours de la conférence de Paris. Le FIP est animé par un « groupe de facilitation » (GF) composé de 10 PNF membres, il est en charge de la réflexion sur le fonctionnement, la gouvernance et le financement du FIP. Le GF se réunit une fois par an, la dernière réunion a eu lieu à Madrid, le 22 et 23 mars 2010.

A Paris, en 2008, après une consultation sur 40 thèmes de travail, les 82 plates-formes nationales d'ONG en ont retenu six. Chacun des six thèmes fait l'objet d'un « exercice de diplomatie non gouvernementale (DNG). L'animation de chaque exercice de DNG est confiée à une plate-forme nationale: Changement climatique (PIANGO – VANGO, plateforme du Vanuatu) ; Régulation des marchés agricoles (Coordination Sud – Commission agriculture et alimentation) ; Accès à l'eau et à l'assainissement (CONGAD) ; Prévention et résolution des conflits (CNOGND) ; Lutttes contre les inégalités sociales (ACCION) ; Aide publique au développement et financement du développement (InterAction).

Lors de la réunion du Groupe de Facilitation à Madrid en 2010, un bilan des activités a été fait ainsi qu'une réflexion sur la structuration du FIP qui sera finalisée au cours de l'Assemblée Générale en 2011. Une réflexion plus prospective a également eu lieu sur comment mieux travailler de manière coopérative, comment échanger davantage et élaborer des positions communes.

Le cas d'Haïti est un exemple concret de l'intérêt du FIP. Entre la conférence des pays amis d'Haïti et la conférence des donateurs, un petit groupe de membres du FIP a pu se réunir aux Etats-Unis. Cette rencontre a permis aux plates-formes européenne et des Etats-Unis de faire front commun en lisant le même document de position face aux dirigeants.

Enfin, le site du FIP, [www.ong-ngo.org](http://www.ong-ngo.org) présente les plateformes membres du FIP, leurs actualités, documents de positionnement et publications. Il est important que les membres pensent à faire remonter des informations via le site. Le site offre également un panorama des différents exercices de DNG, dont l'exercice Régulation de marchés agricoles. Il pourra aussi permettre de présenter le travail des ateliers. La brochure du FIP est un autre support de communication à disposition des membres, qui présente le FIP en 4 langues et contient un annuaire des membres.

### **Finalisation de la charte du GT régulation des marchés agricoles du FIP**

La charte est relue puis commentée par les participants francophones et hispanophones (les anglophones n'ayant pas de traduction à leur disposition).

L'essentiel des remarques porte sur le concept de souveraineté alimentaire qui constitue l'élément clé de la charte. Il est décidé que la charte énoncera que pour parvenir à la souveraineté alimentaire des pays, les Etats doivent d'abord mettre en œuvre le droit à l'alimentation existant, et ensuite inclure la souveraineté alimentaire dans le droit à l'alimentation. Une référence à la baisse des taxes à l'importation à laquelle les participants s'opposent doit également être faite.

La charte doit également faire mention de la nécessité d'avoir des politiques cohérentes (par exemple entre l'APD et les politiques commerciales).

La charte est révisée et traduite par Coordination SUD qui l'envoie mi juin, les participants se sont engagés à renvoyer leurs commentaires fin juin pour une validation au plus tard mi-juillet.



## **Présentations des plateformes, de leurs activités et de leurs axes de plaidoyer sur la thématique agricole**

Ordre de passage : CONGAD + REPAOC, VANI, Fédération des ONG du Népal, Mesa de Articulación + CONGCOOP, UNITAS, CNONGD.

De ces présentations, il ressort que les plateformes travaillent sur des sujets larges, notamment au sein de la thématique agricole, qu'elles ont une organisation plus ou moins hiérarchique ou décentralisée et souvent, des alliances fortes avec des partenaires (organisations paysannes, ONG du Nord, etc.)

Les thèmes de travail partagés par les plates-formes représentées lors de la réunion sont : la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, le droit à l'alimentation, les biocarburants, les OGM, les relations entre ONG et organisations paysannes, la réforme agraire et foncière, l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie, les accaparements de terre, le narcotrafic, les agricultures familiales, la corruption, les accords de partenariats économiques (APE).

## **II. RÉFLEXION SUR LES ATTENTES, LES PERSPECTIVES ET L'AGENDA**

### **Attentes**

Un tour de table révèle que les attentes des plates-formes de leur participation au GT Régulation des marchés agricoles sont les suivantes :

- Etre un groupe fédérateur d'initiatives
- Obtenir un soutien mutuel de plaidoyer, en particulier à travers des échanges internationaux (Nord-Sud et Sud-Sud) de données factuelles.
- Identifier de nouveaux lieux de plaidoyer, plus internationaux, et pouvoir y accéder
- Développer une action politique mondiale coordonnée, qui donne du crédit à des sujets qui ont parfois du mal à s'imposer, à la fois au niveau international, mais aussi et surtout aux niveaux national et local.

### **Echanges thématiques**

A partir des attentes énoncées par les participants, il est clair que des positions communes doivent être élaborées. Toutefois, des échanges d'informations préalables sont nécessaires. Les réunions ponctuelles ne suffisant pas, il est décidé que les membres du groupe de travail échangeront par mail sur quatre thématiques précises. Chaque thématique est animée par une plateforme qui s'est proposée lors de la réunion. Mais toutes les plateformes sont invitées à nourrir le débat et à faire parvenir leurs informations par thématique à la « mailing list » du GT. Les thématiques sont les suivantes : l'accès à la terre (CONGCOOP-MESA), l'accès à l'eau (aucune plate-forme n'est désignée), la production d'aliments (UNITAS-MESA), la biodiversité (VANI), les Accords de libre échange (ALE) (Coordination SUD).

Il s'agit d'échanger des informations en continu sur des sujets qui nous permettront de nourrir nos plaidoyers respectifs, qui nous aideront à être plus crédibles. Il faudrait pouvoir ancrer nos plaidoyers dans des données factuelles, données qui pourraient être alors utilisées par tous les membres simultanément.

On pourra ensuite envisager d'autres thématiques de travail, ou recentrer notre travail sur une thématique particulière.

### **Conference calls**

Des « conference calls » trimestrielles auront lieu. La prochaine conférence téléphonique est prévue pour début septembre.



## Identifier des moments d'action dans l'agenda international

Des moments d'action commune doivent être identifiés collectivement dans l'agenda international.

### Point sur le Forum Social Mondial (Dakar 2011)

Le groupe de facilitation du FIP souhaiterait réunir l'Assemblée Générale (AG) du FIP (environ une centaine de représentants) à Dakar, à l'occasion du Forum Social Mondial. Mais pour que cette AG soit possible, des avancées doivent être faites : elles sont notamment difficiles sur la question du Trust fund, quoique plus rapide sur la construction du site internet. Le groupe de facilitation doit donc évaluer en juillet si le FIP est en mesure de tenir une AG l'année prochaine.

Quelle que soit sa décision, il est d'ores et déjà décidé depuis la réunion de Madrid en mars 2010 qu'environ 10 représentants par thématique d'exercices de DNG participeront à des ateliers pour tracer un bilan des activités de chaque exercice de DNG. Des discussions sont en cours pour obtenir des financements en ce sens.

### Agenda 2010

- **Début juin 2010** : Validation courrier sur le draft zéro
- **Dès début juin** : Prise de contact pour invitation éventuelle de membres du GT à des événements nationaux et/ou régionaux liés à l'agriculture et la régulation des marchés agricoles.
- **Mi-juin 2010** : Finalisation et envoi de la charte
- **15 juillet** : Validation de la charte
- **De début juin à septembre** : Echanges thématiques en continu
- **Septembre** : Réunion téléphonique

## III. LA REPRÉSENTATION DES PLATEFORMES D'ONG DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

---

### La représentation des plateformes d'ONG au sein de Mécanisme des organisations de la société civile de la FAO

La question se posait de savoir si le FIP était intéressé à représenter les ONG au sein de ce mécanisme. Les participants confirment leur intérêt pour participer à ce mécanisme, notamment pour pouvoir accéder à de nouveaux canaux de plaidoyer, plus directs. Les organisations de la société civile qui participeront à ce mécanisme doivent faire preuve de transparence, elles doivent avoir un mandat de la part des membres de la société civile qu'elles représentent et être soumises à des mécanismes de redevabilité.

Un « draft zéro » a été rédigé par des ONG (dont Oxfam Int.) pour proposer les modalités de fonctionnement de ce mécanisme de la société civile. Il est décidé pendant la réunion que le FIP doit être proactif et faire parvenir à ces organisations ses commentaires sur le draft zéro. En effet :

- Le draft zéro parle de la société civile d'une part et des ONG d'autre part. Nous pensons que les ONG constituent une partie intégrante de la société civile et ne devraient pas en être séparées.
- Le draft zéro doit inclure une catégorie « ONG » (et non pas « ONG internationales ») qui inclurait tous les niveaux d'acteurs (ONG, plateformes nationales, réseaux internationaux). Cela se justifie notamment parce que les autres acteurs sont inclus dans des catégories générales sans qualificatif particulier.



### **Fonds global pour la sécurité alimentaire**

Ce fonds est financé par les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, la Corée du Sud et la Bill et Melinda Gates Foundation. Cette instance prévoit elle aussi l'inclusion d'un groupe représentatif de la société civile. La question de la représentation des plateformes, à travers le FIP, au sein de ce groupe se pose également.

Aucune décision n'est prise sur ce point par les participants à la réunion. Des discussions devraient se poursuivre.

